

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE d'ANIANE

34150

DÉPARTEMENT

HÉRAULT

Séance du 09 juillet 2024

Date : 09/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre

et le 09 juillet

Numéro : 24/07/02

à 19 heures 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par habituel de ses séances, sous la présidence de : **Philippe SALASC**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Présents : Philippe SALASC, Nicole MORERE, Fabienne SERVEL, Andrée MOLINA, Françoise MALFAIT D'ARCY, Céline SERVA, Guy PIEYRE, Anne-Dominique ISRAËL, Patrick ANDRIEUX, Tessa PAGES, Florence GADET, Vincent DI DIO, Gienowefa LEMPECKI, Ludovic FANTUZ, Maroussia PANOSSIAN, Romain SAUVAIRE.

Absents excusés : Bastien NOËL DU PAYRAT, Antoine ESPINOSA, Nicolas ROUSSARD, Sylviane DESCHAMPS, Yannick LETET, David LOPEZ.

Date de la convocation
05/07/2024

Absents : Gérard QUINTA.

Procurations :

Bastien NOËL DU PAYRAT à Gienowefa LEMPECKI
Nicolas ROUSSARD à Nicole MORERE
Sylviane DESCHAMPS à Françoise MALFAIT D'ARCY
Yannick LETET à Patrick ANDRIEUX
David LOPEZ à Philippe SALASC

Date d'affichage
05/07/2024

Secrétaire(s) : Anne-Dominique ISRAËL

AFFAIRES GENERALES - APPROBATION DU PROCES-VERBAL ACTANT LE TRANSFERT DES BIENS INSCRITS A L'INVENTAIRE DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Hérault Energies ;

Vu la délibération n°16/06/08 du 23 juin 2016 de la commune transférant la compétence investissement éclairage public à Hérault Energies ;

Vu la délibération n°22/03/02 du 8 mars 2022 confirmant le transfert de compétence investissement éclairage public à Hérault Energies ;

Considérant qu'il convient de procéder au transfert des biens inscrits à l'inventaire de la commune,

Entendu l'exposé de M. le conseiller municipal délégué à la transition énergétique,

Ainsi, après avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE Le procès-verbal ci-annexé ;

AUTORISE Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal Aniane les, jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du



Le Maire

Philippe SALASC